

Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA**, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
4400040	13003942	20021300 20023524 20031482 20031483 20031484 20040457 20040458 20048096 20048097 20048098 20054494 20058942 20069652	Gilet reversible

Matière principale fluorescente :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200284	orange	100% Polyester

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200504 200232	rouge Anthrazit	100% Polyester
	ou	ou	
201002	rouge et Anthrazit		

Matière réfléchissante :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :
	5510	silber	Tissu 50mm

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées
EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,
EN ISO 20471:2013/A1 - Vêtements à haute visibilité - Méthodes d'essai et exigences (classe 1),

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen EU de type N° ZH605 158316, valable jusqu'au 17.12.2024,

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich
Numéro d'identification: 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Lieu et date :

ALBIRO SA

Sumiswald, le 28.04.23



Lukas Loosli
Direction



Karin Spahr
Technicien du vêtement